

TABLE RONDE

**JE DÉCIDE
POUR
MON AVENIR**

**Désigner sa personne de confiance,
rédiger ses directives anticipées**

MARDI 11 AVRIL DE 14H30 À 16H30

Cité des associations
58, boulevard du Doyenné - Angers
Ligne 9, arrêt La Cité - Le Chabada

Je décide pour mon avenir

Désigner sa personne de confiance, rédiger ses directives anticipées.

La personne de confiance peut vous accompagner dans vos démarches et vous assister dans vos décisions. Les directives anticipées permettent d'exprimer vos volontés, notamment sur les soins de fin de vie, pour les faire valoir dans le cas où vous ne seriez plus en capacité de vous exprimer.

Par Hélène Schmets, médecin et Laurence Lardy, infirmière, membres de l'équipe mobile de soins palliatifs - Ico Angers et Christelle Foin, chargée de mission à la Coordination de l'accompagnement en soins de support et palliatifs (Casspa 49)

*Gratuit sur inscription auprès de la plateforme
d'accompagnement et de répit des aidants : **02 41 24 15 26**
et **aideauxaidants.ccas@ville.angers.fr***

*Le centre communal d'action sociale remercie ses partenaires :
ARS, Association française des aidants, Carsat, CNSA, Département de Maine-et-Loire.*

Centre communal d'action sociale
Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants
15, rue César-Geoffray - ANGERS
02 41 24 15 26
aideauxaidants.ccas@ville.angers.fr